

FICHE CONTACT URGENCE ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

En cas d'accident ou de malaise sérieux survenant à un(e) étudiant(e) dans l'enceinte de l'Université Bretagne Sud (UBS), nécessitant des soins, le personnel de l'UBS fera appel aux services de secours (SAMU et/ou pompiers) qui dirigeront l'intéressé(e) vers les centres hospitaliers de Lorient, Pontivy ou Vannes selon la localisation de l'étudiant(e) au moment des faits.

En cas de simple malaise, il sera fait appel au SAMU.

Afin de prévenir un de vos proches, nous avons besoin de votre autorisation et des coordonnées de vos parents si vous êtes mineur ou d'une personne majeure que vous aurez désignée « personne de confiance » (art. L1111-6 du code de la santé publique) si vous êtes majeur.

Je soussigné(e)

NOM de l'étudiant(e) : _____

Prénom : _____

Inscrit en : _____

PERSONNES À CONTACTER :

Autorise tout personnel de l'UBS à informer la (les) personne(s) suivante(s)* en cas de malaise ou accident me survenant :

NOM : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Cette personne est : mon père ma mère
 mon tuteur légal ma personne de confiance

NOM : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Cette personne est : mon père ma mère
 mon tuteur légal ma personne de confiance

AUTORISATION SOINS ET/OU HOSPITALISATION :

Je soussigné (NOM et Prénom de l'étudiant si majeur ou des parents* si étudiant mineur) _____, donne entière liberté à l'administration de l'UBS quant à la décision de me faire hospitaliser ou de faire hospitaliser mon fils/ma fille, en cas d'urgence.

En l'absence d'urgence, j'autorise l'administration de l'UBS à faire appel à un médecin de son choix ou au SAMU.

Fait à _____, le __ / __ / ____

Signature de
l'étudiant (e)

Signature du père*

Signature de la
mère*

Signature de la
personne de
confiance

*Coordonnées et signature des parents obligatoires en cas d'étudiant(e) mineur(e)

Ce document sera conservé pendant toute la durée de la présente année universitaire. Conformément à la loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 Janvier 1978 modifiée et de la mise en œuvre du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 en vigueur depuis le 25 Mai 2018, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ce document si vous le jugez utile **en vous adressant au responsable du service de scolarité de votre composante.**

Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

